



La FNEC-FP-FO 81 appelle à manifester à Carmaux samedi 1^{er} mai 2021

Année du 150^{ème} anniversaire de la Commune de Paris, ce 1^{er} mai, journée de lutte et de solidarité internationale, revêt un caractère tout à fait singulier à plusieurs titres :

Le gouvernement accélère sa politique de casse des droits sociaux et des forces productives. Nous réaffirmons que les revendications et l'action syndicale ne sont pas et ne seront jamais confinées, tout comme la Commune de Paris déclarait assurer « à chacun l'intégralité de ses droits, et à tout Français le plein exercice de ses facultés et de ses aptitudes, comme homme, citoyen et travailleur [...] et à développer et propager l'instruction, la production... »

Le gouvernement engage de graves mesures liberticides visant à empêcher l'expression des revendications. Comme la Commune de Paris, nous réaffirmons « la garantie absolue de la liberté individuelle, de la liberté de conscience [...] l'intervention permanente des citoyens dans les affaires communales par la libre manifestation de leurs idées, la libre défense de leurs intérêts ».

Constatant que le gouvernement utilise la pandémie pour engager des mesures liberticides, la FNEC-FP-FO 81 condamne la prolongation sans fin de l'état d'urgence, qui vise à restreindre les libertés, en particulier celle de manifester et à empêcher l'expression de toute contestation. Elle exige l'abrogation de la loi « sécurité globale », et l'abandon du projet de loi « séparatisme » et des décrets « sécurité intérieure ».

Alors que la situation exigerait la nécessité de créations massives de postes dans le service public de santé, le gouvernement poursuit les fermetures d'hôpitaux, de services, de lits. La FNEC-FP-FO 81 condamne la politique irresponsable du gouvernement en matière de santé publique.

Dans l'Éducation Nationale, alors que les personnels se mobilisent pour des classes et des postes, le ministre refuse de recruter des personnels sous statut et maintient les fermetures de classes et les suppressions de postes ... pendant qu'il « rend » à Bercy 212,5 millions d'euros.

Le gouvernement instrumentalise l'épidémie de Covid pour accélérer la casse des services publics, de l'industrie, du droit du travail, de la Sécurité sociale et des politiques sociales qui aggravent les inégalités.

Plus que jamais, la FNEC-FP-FO 81 affirme avec détermination qu'elle ne confinerà pas ses revendications !

La FNEC-FP-FO exige :

- La levée immédiate de l'état d'urgence ;
- L'abrogation de la loi « sécurité globale », l'abandon du projet de loi « séparatisme » ;
- Des moyens immédiats pour la santé et l'hôpital public ;
- Le recrutement immédiat d'enseignants fonctionnaires d'État et d'AESH à hauteur des besoins ;
- L'annulation de toutes les fermetures de classes prévues et la création des postes nécessaires ;
- L'abrogation de la loi sur la transformation de la Fonction publique et l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice.

La FNEC-FP-FO 81 appelle les personnels à se saisir du 1^{er} mai pour en faire une journée de mobilisation et de manifestation, pour s'engager avec détermination pour l'emploi, les salaires, les services publics, la protection sociale, et les libertés.

Samedi 1^{er} mai, rejoignez le cortège de la FNEC FP-FO 81 à Carmaux

10 h 30 place Jean Jaurès pour la stèle du mineur